

Recyclage pour Détectives Privés Agréés - Expériences et sélections de cas vécus (non juridique)



Public

Formations réservées aux détectives privés agrées par le Ministère

Informations pratiques

- > Droit d'inscription
- Certificat Attestation

Pour obtenir votre certificat de recyclage, vous devez assister obligatoirement à 25 heures de recyclages dont au moins 15h de Juridique. En fin de recyclage, nous comptabilisons vos présences aux 25 heures et communiquons l'information au Ministère.

Aides sectorielles à la formation
Aides sectorielles à la formation (obligatoire) : texte long